



15 Avenue Kennedy  
49300 Cholet  
Tél : 02 72 77 24 00

Email : [accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr](mailto:accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr)

# PROJET PÉDAGOGIQUE

## 2023-2024

## Mercredis



## ALSH Bretagne

2 ans <sup>1/2</sup> /11 ans

Avenue Mocrat, école J.Verne

**Accueils de loisirs  
de Proximité**

**Tel : 06 08 67 01 54**

# Sommaire

## I- Le Projet éducatif de Cholet Animation Enfance

- A. Orientations générales
- B. Mesures et protocole sanitaires
- C. Le plan mercredi
- D. Les actions proposées par le Cholet Animation Enfance

## II- L'ALSH de proximité Bretagne

- A. Le fonctionnement
- B. Les locaux avec le plan
- C. Notre projet
- D. Les objectifs généraux, opérationnels et les moyens

## III- Les outils d'évaluation

## IV- Une journée type sur Bretagne

## V- Le respect avant tout !

## VI- L'équipe d'animation

## VII- Sécurité, soins et hygiène

## VIII- Consignes en cas d'incendie et attentat

# Le projet éducatif de Cholet Animation Enfance

**«...CHOLET ANIMATION ENFANCE a pour objet d'organiser et de promouvoir pour Cholet et sa région des loisirs à caractères sociaux, éducatifs et culturels, physiques et sportifs pour favoriser le plein épanouissement des personnes en priorité des enfants, des adolescents dans leur temps de loisirs et de vacances... »**

Ce projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il est formalisé par ce document qui présente les objectifs et les modalités générales de fonctionnement des centres.

## **A. Orientations générales**

- Il est soucieux de garantir des loisirs et des vacances non seulement agréables mais utiles au développement personnel et social de l'enfant ainsi qu'à l'ouverture de ses connaissances vers le monde extérieur.
- Il doit favoriser l'accueil des enfants issus de tous les milieux socioculturels par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie communes aux accueils de loisirs.
- Il permet l'accueil des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique sur les accueils de loisirs.
- Il offre une souplesse d'accueil permettant de répondre le plus largement possible aux demandes et besoins des familles. Par conséquent, il s'attache à associer les parents dans la réflexion et les évolutions des différents projets d'animation.
- Il est préoccupé de mettre à disposition des moyens humains et matériels dans le respect des diverses réglementations.

Les propositions quant à la souplesse d'accueil ainsi qu'à la participation des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique devront tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités des structures pour un accueil optimum et sécurisé des enfants.

## **B. Mesures et protocole sanitaires**

Au vu de la situation sanitaire, le service met en œuvre des procédures et protocoles permettant de respecter la sécurité et la santé de tous, tout en maintenant des conditions d'accueil les plus favorables à l'épanouissement des enfants.

## **C. Le Plan mercredi**

La (nouvelle) organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018, permet de réinvestir le mercredi et de lui redonner une nouvelle place dans la semaine de l'enfant. La prise en compte de l'évaluation du précédent Projet Éducatif De Territoire (PEDT), le retour sur expériences, les nouveaux partenariats développés et la qualité des relations avec les familles sont autant d'éléments œuvrant pour un "nouveau" mercredi au cœur de la semaine de l'enfant.

La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en termes de projets.

AXE 1 – Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

AXE 2 - Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.

AXE 3 – Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

AXE 4 – Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvres, spectacles, expositions, tournois, etc...)

## **D. Les actions proposées par Cholet Animation Enfance**

### **Les accueils de loisirs Pleine nature**

- Le centre maternel Nougatine pour les enfants de 2 ans ½ à 6 ans.
- Le centre élémentaire Prim'Vert pour les enfants de 7 à 12 ans.

### **Les accueils de loisirs de Proximité**

- Le centre Le Verger (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre du Puy Saint Bonnet (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre Favreau (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre Jean Monnet (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre La Girardière (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- **Le centre Bretagne (pour les 2 ans ½ à 11ans)**

### **Les autres activités**

- La Maison de la Nature

# L'ALSH de proximité Bretagne

## A. Le fonctionnement

L'accueil Bretagne accueille des enfants de 2 ans ½ à 10 ans à la journée (avec ou sans repas) ou à la demi-journée (matin ou après midi) dans les locaux de l'école Jules Verne avec une garderie sur site de 7h30 à 8h30 et une garderie de 17h30 à 18h30 directement sur site.

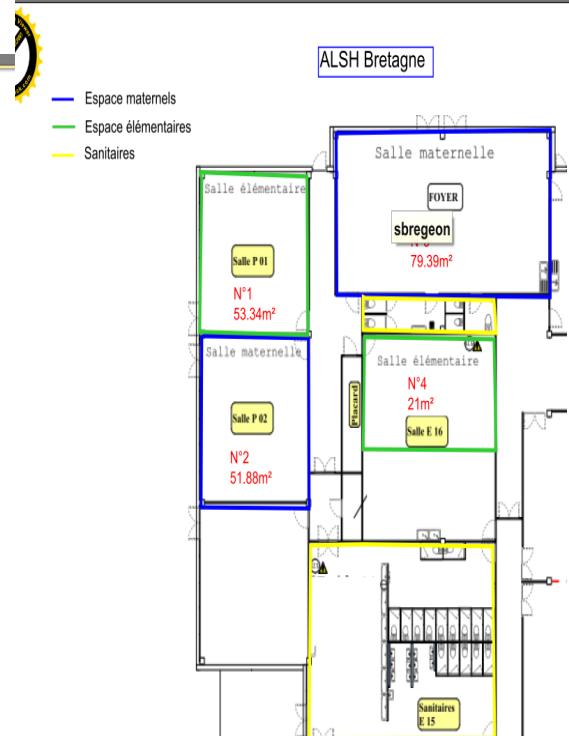
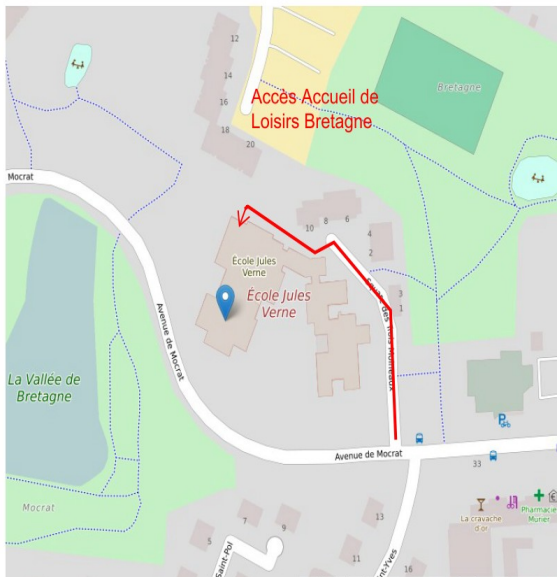
## B. Les locaux

- Une salle pour le groupe des maternels
- Une salle de sieste (mutualisée avec la classe UEEA)
- Une salle pour le groupe des élémentaires
- Une salle foyer pour les 7-10 ans
- Deux espaces sanitaires un pour les 3-6 ans et un pour les 7-10 ans
- Un espace extérieur maternel et un élémentaire ainsi qu'un préau

### Plan d'accès

### Répartition des locaux

Accueil de loisirs Bretagne, Ecole Jules Verne - Avenue Mocrat (tél 06 08 67 01 54)

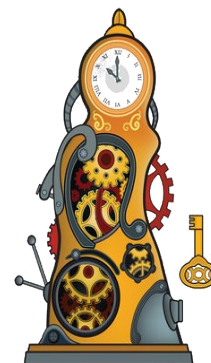


## Nos projets de l'année

### **“À bord de la machine à remonter le temps”**

Chaque mois, nous partirons à la découverte de période passée ou future grâce à notre machine à remonter dans le temps.

3 et 18 octobre: Direction la préhistoire  
8 et 22 novembre : Direction le roi soleil  
6 et 20 décembre : Direction les vikings  
17 et 31 janvier : Direction les années 80  
7 et 21 février : Direction le futur  
13 et 27 mars : Direction les Romains  
3 et 16 avril : Direction les inventions  
15 et 29 mai : Direction le Moyen Âge  
5 et 19 juin : Direction les J.o



## Les objectifs généraux, opérationnels et les moyens

### ➤ DÉVELOPPER L'OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

Découverte de différentes périodes de l'histoire par le jeu  
Mise en place de grands jeux sur les différentes thématiques  
Favoriser leur curiosité  
Partage de nos loisirs  
Échange de jeux avec l'école  
Mise en place d'une passerelle avec La souris verte et le centre social Pasteur  
Mettre en avant ses passions  
Sortie du centre (parc, quartier, inter centre)

### CRÉER DU LIEN AVEC LES FAMILLES

Favoriser les échanges  
Permettre une communication aller/retour lors de l'arrivée et du départ des enfants.  
Échanger sur la journée de l'enfant  
Être disponible pour répondre aux interrogations et demande des familles  
Partager des moments conviviaux  
Mise en place d'un album photo

### ➤ FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA CONFIANCE EN SOI

Faire par soi-même  
Essayer de faire seul (bricolage, vie quotidienne, habillage...)  
Laisser le matériel à disposition  
Développer la confiance en soi  
Participer à des activités innovantes  
Verbaliser ses besoins

### ➤ PRENDRE EN COMPTE L'ENFANT DANS SON INDIVIDUALITÉ

Donner un cadre sécurisé  
Création des règles de vie avec les enfants  
Être à l'écoute des enfants afin de garantir leur sécurité affective, physique et morale  
Proposer des activités adaptées  
Proposer un temps sieste pour les plus petits et un temps calme pour les plus

grands.  
Mise en place d'activité réalisable pour les enfants et pas seulement par les animateurs.

## Les outils d'évaluation

L'évaluation des moyens est l'outil mis en œuvre par l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs fixés. Des bilans mensuels seront mis en place auprès des animateurs pour avoir leur ressenti (positif ou négatif) de la semaine et des temps individuels afin que chacun puisse s'exprimer au mieux.

Les différents points abordés pendant les bilans seront:

- L'adaptation des locaux,
- Projets d'activités, plannings, besoins en matériel,
- Retour sur les rythmes individuels des enfants et leur implication aux activités,
- Répartition des animateurs sur les postes,
- Évolution de l'autonomie de l'enfant,
- Échanges de pratiques.

Il semble nécessaire aussi d'évaluer nos actions auprès des enfants c'est pourquoi des bilans quotidiens seront mis en place avec les enfants pour avoir leur ressenti sur la journée passée. Chez les petits comme chez les grands les enfants devront mettre leur personnage avant de partir le soir sur la frise " Alors cette journée ?? " (vert bonne journée, jaune moyenne journée, rouge mauvaise journée) afin de permettre aux animateurs d'évaluer le ressenti de la journée par les enfants. Les animateurs feront de même dans le but de faire voir aux enfants si sa journée a été bonne ou non.

## ***Une journée type au centre Bretagne***

	<b>Groupe des 2 ans ½ - 6 ans</b>	<b>Groupe des 7-10 ans</b>
7h30-8h30	Temps de garderie	Temps de garderie
8h30-9h00	Accueil échelonné et jeux libres	Accueil échelonné et jeux libres
9h30-9h45	Regroupement dans leur salle + Temps libre	Regroupement dans leur salle + Temps libre
9h40-9h50	Rangement + Passage aux toilettes	Rangement + Passage aux toilettes
9h50-10h	Rassemblement (histoire, blague, petit jeux)	Rassemblement (histoire, blague, petit jeux)
10h-11h25	Activité	Activité
11h25-11h45	Temps libre à l'extérieur ou à l'intérieur	Temps libre à l'extérieur ou à l'intérieur
11h45-11h50	Passage aux toilettes	
11h50-11h55	Regroupements petits et grands pour une histoire	Passage aux toilettes
11h58-12h00	Départ des enfants du matin	Départ des enfants du matin
12H05	Repas	Repas
13h15 -13h40	Accueil des demi-journées et temps libre	Accueil des demi-journées et temps libre
13H15	Temps sieste pour les dormeurs et temps calme pour le non dormeurs	Temps calme
14h00-15h45	Début des activités	Début des activités
15h30	Lever des derniers enfants à la sieste	
15h45-16h10	Temps libre intérieur ou extérieur	Temps libre intérieur ou extérieur
16h15	Goûter	Goûter
16h45	Rangement du goûter aidé par les enfants, rangement des salles...	Rangement du goûter aidé par les enfants, rangement des salles...
17h/17h30	Temps libre à l'extérieur ou à l'intérieur	Temps libre à l'extérieur ou à l'intérieur
17h30-18h30	Départ échelonné	Départ échelonné
	Temps de garderie avec une activité	Temps de garderie avec une activité



# Le respect avant tout !

## Le respect des règles de vie

Dès le début, des règles seront établies entre les animateurs et les enfants de chaque groupe :

- Ne pas laisser l'enfant sans surveillance.
- Un espace de liberté sera délimité avec les enfants durant chaque sortie extérieure.
- Respecter le matériel et les locaux mis à disposition.
- Respecter et écouter les personnes intervenant dans les différentes activités.
- Prendre en compte les mesures de sécurité mises en place par les prestataires extérieurs et les animateurs sur les centres et lors des sorties.

## Relations animateurs-enfants

Les animateurs, ainsi que les enfants, se doivent de connaître tous les prénoms le plus rapidement possible pour que soit créée une relation de confiance entre eux.

Le contrat des animateurs vis-à-vis des enfants :

- Pas de discrimination, favoritisme.
- Être à l'écoute et attentif aux besoins du groupe et de chacun.
- Bonne humeur de l'animateur toute la journée.
- Déceler les problèmes, les conflits apparents et les résoudre.
- Être observateur du groupe.
- Créer une ambiance agréable.
- Être dans la proposition d'activités afin que les enfants ne s'ennuient pas même lorsqu'ils sont en petits groupes.
- Prévoir des temps d'échanges entre animateurs et enfants, afin de faire un petit bilan de la journée (problèmes, attentes...).

Le contrat des enfants vis-à-vis des animateurs et des autres enfants :

- Respect des règles de vie et consignes.
- Écouter les animateurs quand ils parlent et les respecter.
- Ne pas laisser d'enfant à l'écart et respecter chaque individu.
- Toute violence physique ou verbale sera sanctionnée en fonction de la gravité des actes.
- Ne pas hésiter à dire ce qui ne va pas, discuter de ce qui pourrait changer...

Le non négociable/les interdits pour les enfants :

- Tenir des propos racistes, discriminatoires ou irrespectueux.
- Insulter les autres.
- Avoir un comportement violent (physique et verbal).
- Casser, détruire ou maltraiter le matériel mis à votre disposition.
- Emprunter, voler le matériel.

## Relations entre animateurs

Dialoguer et discuter est essentiel pour le bon déroulement. Cela peut être pendant les réunions de préparation mais aussi des échanges d'informations et de conseils. Toute suggestion sera prise en compte. Les animateurs se doivent d'avoir un regard global sur le déroulement de la journée. La communication est particulièrement importante que ce soit pour des raisons de sécurité ou de cohésion de groupe.

Chaque animateur doit être investi dans toutes les activités et répartition des tâches (préparation des activités, rangement, prise de responsabilités...) sont des compétences primordiales.

# L'équipe d'animation

## La direction et ses missions

La direction du centre est assurée par Coralie AUDOUARD titulaire du BPJEPS LTP :

- Responsable du fonctionnement et de l'organisation de la structure.
- Pointage des enfants, détailler les fiches sanitaires pour un meilleur suivi, le suivi des animateurs.
- La gestion financière, matériel et administrative, les relations avec les différents partenaires, avec les familles, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- Garante de la sécurité.
- Tient aussi le rôle d'animateur.

## Animateurs et ses missions

Les animateurs du centre :

- Tiffanie GUINAUDEAU Titulaire permanent de la licence professionnelle de science humaine et social mention métiers de l'animation social, socio-éducative et socioculturelle
- Emma BELLET Titulaire du BAFA

## ***Quelques points importants***

L'animateur doit travailler dans le respect et la conduite du projet pédagogique.

L'accueil de l'enfant doit passer également par un accueil et lien avec la famille.

Lors des temps communs avec les autres ALSH de proximité, l'animateur n'est plus seulement responsable et animateur des enfants de son groupe mais de tous les enfants présents.

L'animateur s'implique dans les réunions et prépare ses animations à l'avance.

L'animateur doit anticiper le rangement des salles et s'y tenir.

### ➤ ***Auprès des enfants***

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.

Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.

Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.

Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités.

### ➤ ***Avec ses collègues***

Il respecte ses collègues.

Il sait travailler en équipe, il sait écouter l'autre et il sait donner les informations.

Il participe aux réunions de préparation.

Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

### ➤ ***Avec les parents***

Il échange avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

Il est présent au moment de l'accueil et du départ.

Il prend contact avec les parents si besoin.

## L'agent d'entretien et de restauration

Il est chargé de l'organisation des repas avec notre prestataire la SODEXO qui livre les repas en liaison froide pour l'ensemble des personnes (enfants et équipe d'animation) présents sur le centre.

Il assure le suivi qualitatif en relation avec le prestataire et la direction.

Il organise et participe au service et à l'entretien de la cuisine et des réfectoires.

*Il est chargé de l'entretien des locaux du centre de loisirs. Il veille à la propreté des sanitaires et des locaux qui accueillent les enfants*

”

## Sécurité, soins et hygiène

**Chaque animateur a pour mission la sécurité morale, affective et physique au près de chaque enfant”**

### Règles de sécurité

*Taux d'encadrement :*

- ➔ Vacances scolaires : 8 enfants de - 6 ans pour 1 animateur  
12 enfants de + 6 ans pour 1 animateur

*Taux d'encadrement pendant les temps de baignade :*

- ➔ 1 surveillant de baignade (SB)
- ➔ 1 animateur dans l'eau pour 8 enfants de plus de 6 ans et pour 5 enfants de moins 6 ans
- ➔ Rappel des règles de sécurité aux animateurs et aux enfants

Règles alimentaires : des plats témoins seront réalisés lors de chaque atelier cuisine et la prise de température du réfrigérateur sera effectuée deux fois par jour.

Les sorties : Différentes sorties (piscine à la cure, parc, inter centre, veillée, nuitée...) peuvent être organisées en fonction des projets. Elles sont planifiées à l'avance pour que les familles puissent inscrire leur enfant et remplir une autorisation parentale spécifique à cette sortie.

Pour toute sortie hors de l'enceinte du centre (y compris dans un périmètre très proche), il faut :

- Établir une liste de sortie : nom et prénom des enfants, lieu du déplacement et horaires.
- Avertir la directrice du lieu de la sortie, des horaires départ/retour.
- Noter le nom des enfants et animateurs partis à cette sortie.
- Apporter les fiches sanitaires des enfants concernés (pour les sorties hors Cholet).
- Apporter une trousse à pharmacie de premier secours (disponible en local infirmerie).
- Donner un numéro où le groupe peut être joignable durant la sortie.

### L'infirmerie :

Chaque animateur est le garant de la bonne santé de l'enfant.

En cas de blessure :

- Avant tout soin, lire la fiche sanitaire de l'enfant et prendre note des recommandations particulières.
- Port de gants obligatoires lors des soins.
- Signaler ce qui dépasse la simple égratignure à la direction et à la famille.
- Pour une blessure plus importante (nécessitant vigilance et soins de la part des parents), l'animateur doit prévenir et expliquer les soins à la directrice qui ont été apportés à l'enfant.

Aucun médicament ne doit être donné à l'enfant. Il n'y en aura pas dans la pharmacie. Dans le cas de traitement, un animateur référent et un seul, sera chargé de suivre l'enfant afin de suivre correctement les consignes de l'ordonnance.

### L'hygiène :

C'est un point sur lequel nous devons, animateurs de jeunes enfants, être particulièrement vigilants. Ainsi, l'animateur doit pouvoir se montrer disponible auprès de chaque enfant lors de moments tel que le lavage des mains, lorsque l'enfant va aux toilettes, etc...

Il s'agit alors de vérifier que l'enfant se rince bien et s'essuie convenablement, tout en lui laissant une part d'autonomie. C'est aussi l'occasion de voir si l'enfant a besoin de nous ou pas.

Chacun devra veiller à respecter l'hygiène des enfants et des locaux.

- Se laver les mains avant chaque repas ou goûter et chaque activité.
- Avoir à disposition des serviettes en papier lors des repas.
- Avoir des essuie-mains papier dans les sanitaires.
- Entretien des locaux, ranger le matériel utilisé à l'endroit même où il a été emprunté (pharmacie, réserve, lieu de vie...).

- Veiller à ce que les enfants rentrent correctement vêtus et relativement propres chez eux (blouse pour la peinture, change en cas " d'accident " chez les plus petits,...).
- *Nettoyer correctement les tables ou autres supports qui furent utilisés lors de l'activité.*

## **Consignes en cas d'incendie / attentat / canicule**

- *Procédure d'évacuation incendie :*

Lorsque l'alarme sonne, les animateurs emmènent les groupes d'enfants dans le calme par le hall sur la cour extérieure. Un animateur est " guide file ", c'est-à-dire qu'il guide les enfants vers la sortie. Un second animateur est " serre file " et va vérifier les locaux afin qu'aucun enfant ne soit oublié à l'intérieur et que les portes et fenêtres soient maintenues fermées. En effet, en cas d'incendie, cela évitera au feu de se propager trop vite dans la structure.

Chaque animateur sort avec la liste des enfants qu'il garde sur lui jusqu'au soir.

Lieu de rassemblement à Bretagne : cour extérieure

- *Procédure d'évacuation attentat : cf fiche attentat.*
- *Procédure plan canicule : cf fiche canicule*